

BTSA GF mars 2013
Accompagnement de la
rénovation année N+1

Atelier épreuve E7-2

E7-2 BTS GF

- Mobiliser les acquis attendus du BTS GF pour faire face à une situation professionnelle
- Apporter conseil et appui techniques.
 - Pratique avec production d'un écrit , coef 6, 1h observation / 2h d'écrit ; rédaction de la fiche de conseil ou d'appui technique

Objectif : évaluer la démarche méthodologique mise en œuvre par le candidat pour répondre à une demande de conseils et d'appui techniques, en s'appuyant sur des observations de terrain documentées et sur l'analyse de cette demande

Modalités de l'épreuve

- Une analyse de terrain sur une partie de propriété forestière, au travers l'exploration d'un emplacement permettant de traiter d'une **problématique de gestion à moyen ou long terme** et d'une **problématique de mobilisation à court terme**
- des éléments d'information complémentaires relatifs à la propriété et aux emplacements observés
- **Des éléments de diagnostics forestiers** : caractéristiques stationnelles simplifiées, éléments d'inventaire des peuplements, données dendrométriques de base, éléments de prix des bois, normes de classement... ;

Modalités de l'épreuve

- **La demande** de conseil ou d'appui technique écrite par le propriétaire, son représentant ou le gestionnaire.
- Elle est **complétée d'un questionnaire plus précis** portant sur les particularités des peuplements ou espaces boisés visités (par exemple : identification de problèmes sanitaires, jugement sur les pratiques sylvicoles, problèmes de pente, contraintes concernant la mobilisation des bois ou la mise en valeur...), permettant de **dégager les objectifs** et de **repérer les enjeux** des **deux** situations observées sur la propriété.

Déroulement de l'épreuve

Sur le terrain :

- Deux examinateurs accompagnent un petit groupe sur le terrain, leur remettent les éléments d'information (**2 pages maximum**) qui constituent avec une calculatrice 4 opérations, le seul matériel autorisé au cours de l'épreuve.
- Les candidats réalisent sur cette base les observations.

Déroulement de l'épreuve

- En salle :
- A la suite du temps d'observation, les candidats sont conduits en salle et prennent connaissance de la demande (**2 pages maximum**).
- Le candidat doit rédiger une fiche de conseil ou d'appui techniques **répondant aux deux problématiques d'intervention** proposées et relevant des **situations professionnelles significatives** du diplôme (2 heures) .

Le candidat doit :

- Analyser la demande de conseil ou d'appui techniques en :
 - dégagant les éléments de contexte ;
 - identifiant les potentialités et contraintes de gestion ou les conditions de mobilisation ;
 - repérant les enjeux et les finalités.

Le candidat doit :

- **Argumenter** les différentes **étapes** du conseil.

Selon le contexte et la demande, le candidat pourra proposer :

- dans le cadre d'une gestion à long ou moyen terme, **un itinéraire technique détaillé** ;
- dans le cadre d'une mobilisation du bois à court terme, **une organisation** dont il précisera **les étapes** de manière détaillée ;

Le candidat doit

- Réaliser une **analyse critique du conseil ou de l'appui technique** donné au propriétaire en s'appuyant sur **l'expérience vécue**.

Evaluation

- L'évaluation est réalisée au moyen d'une grille nationale critériée, dont le modèle est fourni en annexe 8. Elle est réalisée par les deux examinateurs **qui ont accompagné les candidats sur le terrain** : un enseignant de sciences et techniques de l'aménagement et de l'environnement et **un autre enseignant** intervenant dans le domaine professionnel.

GRILLE D’EVALUATION DE LA PARTIE 2 DE L’EPREUVE E7 (Coefficient 6)

Capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs	Barème
Apporter conseil et appui techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande dans son contexte 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des observations appropriées, réalisées sur le terrain - Choix et hiérarchisation des éléments déterminants du contexte - Détermination et prise en compte des potentialités, des atouts, des risques et des contraintes - Repérage des enjeux et finalités prépondérants - Respect de la demande 	/ 6
	<ul style="list-style-type: none"> - Argumentation des étapes du conseil ou de l'appui technique au propriétaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Justification des choix par les éléments écologiques, sylvicoles, économiques, juridiques et administratifs pertinents - Diversité des arguments - Analyse critique des choix réalisés en référence à l'expérience vécue, aux observations et données recueillies 	/ 8
	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du conseil ou de l'appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des propositions avec la demande et le contexte définis - Logique des étapes proposées dans le conseil - Clarté du message pour le propriétaire 	/ 6